G L'INFO

ÉDITION SPÉCIALE

DÉCEMBRE 2024
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN



70 ANS

LE COLLET

Un anniversaire au sommet !

www.le-gresivaudan.fr

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

ÉDITO



JOYEUX ANNIVERSAIRE LE COLLET !

Au cœur du Grésivaudan, la station du Collet célèbre ses 70 ans. Son histoire, intimement liée à celle du ski en France, est le témoin vivant d'un territoire qui, tout en s'adaptant aux transitions, reste fidèle à son identité.

Tout a commencé en 1923 avec la création du Ski Club, un projet ambitieux qui ancre dès ses débuts l'esprit de convivialité et de passion pour les sports de montagne. Mais c'est en 1951, avec la création de la Société Anonyme Pour l'Aménagement du Massif d'Allevard, que nous assistons à un tournant décisif, ouvrant la voie à une vision structurée et ambitieuse pour le développement touristique. Trois ans plus tard, le 13 avril 1954, l'inauguration de la route reliant Allevard au Collet scelle le lien entre la vallée et cette jeune station, rendant enfin ses cimes accessibles à tous. Le Collet continue de se transformer avec la municipalisation en 1990, témoignant d'une volonté collective de prendre en main son avenir, puis avec le transfert de la gestion à la communauté de communes en 2017, gage d'un projet partagé à l'échelle du territoire.

Au fil de ces étapes, que vous pourrez découvrir plus finement au sein de ce numéro anniversaire, la station a su conserver ce qui fait son âme : une dimension familiale et une accessibilité qui en font un lieu privilégié pour les enfants, les débutants et les amateurs de nature préservée. Mais comme toutes les stations de montagne, Le Collet doit relever les défis contemporains : s'adapter aux changements climatiques, aux évolutions des pratiques, et aux attentes d'une clientèle en quête d'expériences quatre saisons. Cependant, qui dit transition ne dit pas rupture. Les études climatiques récentes montrent qu'il y aura encore de la neige dans les années à venir, laissant le temps de conjuguer traditions hivernales et innovations. Le Collet, à l'image des montagnes qu'il côtoie, est résilient. En misant sur le développement d'activités diversifiées tout au long de l'année, il écrit une nouvelle page de son histoire, sans renier les précédentes.

Aujourd'hui, en célébrant cette trajectoire presque centenaire, nous honorons non seulement le passé et ses acteurs, qu'ils soient élus, professionnels ou bénévoles, mais aussi la vision d'avenir qui anime cette station. Parce qu'à travers son histoire, c'est celle de toutes les stations de ski qui s'écrit : celle d'une montagne vivante, accueillante, et plus que jamais tournée vers demain.

A toutes et à tous je souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Henri Baile

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes

LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél. : 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN
Directeur de la publication : Henri Baile - Direction du magazine : Joris Benelle, Mathis Bugni - Directeur du service : Pierre-François Tranchand - Rédactrice en chef : Aurélie Palluel - Conception, réalisation : New Deal. © Photos/illustrations : Bruno Lavit, Benoit Tabita, Mickael Mollier, Sébastien Buret - Hans Lucas, Musée La Galerie Allevard-les-Bains, Adobe Stock, Shutterstock, X-droits réservés, Source dossier 70 ans du Collet : « Le Collet d'Allevard, histoire d'une passion partagée ». Charte Le Collet : Jérémy Tainmont et Lauriane Reghem.

Impression : Coquand - Imprimeur bénéficiant de la norme 14001, haute performance environnementale.
Tirage 50 300 exemplaires sur papier recyclé 10-31-1858 avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités). Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire.
Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à *communication@le-gresivaudan.fr* G L'info est également disponible sur *www.le-gresivaudan.fr/glinfo*

70 ANS

LE COLLET



Anne-Françoise Besson

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU TOURISME, DES SPORTS ET DES LOISIRS

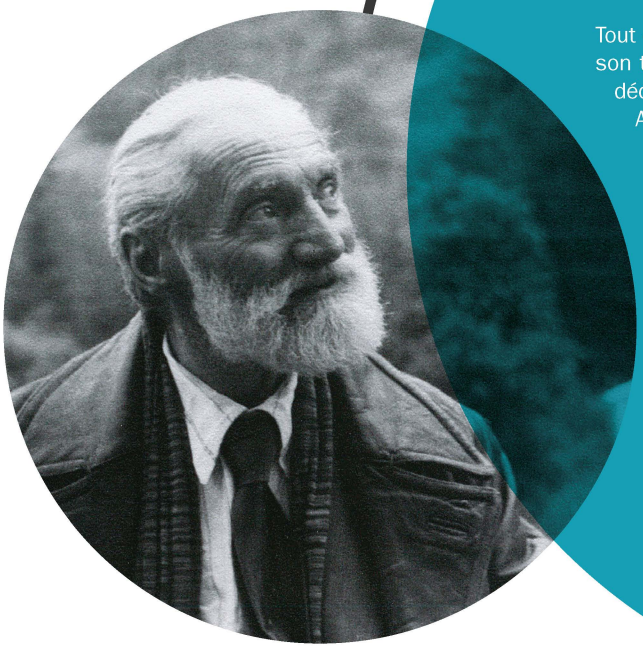
Un anniversaire au sommet !

« C'est ce que vous propose dès cet hiver la station du Collet, qui célèbre ses 70 ans. Cet anniversaire sera l'occasion de profiter de nombreuses festivités et animations originales qui vous permettront de partager des moments de joie et de convivialité, au grand air, en famille ou entre amis. Car c'est ça l'ADN du Collet, une station chaleureuse, tournée vers l'apprentissage du ski, où toutes les générations se retrouvent pour partager les joies de la montagne. C'est cet ADN, cette essence que vous retrouverez au fil des pages de ce numéro spécial. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir la belle histoire de la création de la station. Comment tout a commencé, comment une poignée de femmes et d'hommes se sont lancés dans cette aventure audacieuse, une aventure qui a donné naissance à une véritable station de sports d'hiver, il y a de ça 70 ans ! Et il s'en est passé des choses : des joies, des embûches, des hivers capricieux, des idées de génie comme le ski nocturne qui fait encore aujourd'hui la renommée de la station. Le Collet, c'est tout ça et bien plus encore ; c'est aussi et surtout tous les souvenirs que chacun et chacune se sont créés et se créeront encore, alors laissez-vous glisser au cœur de cette épopée et joyeux anniversaire Le Collet ! »

Il était une fois Le Collet



1923
Création du Ski Club



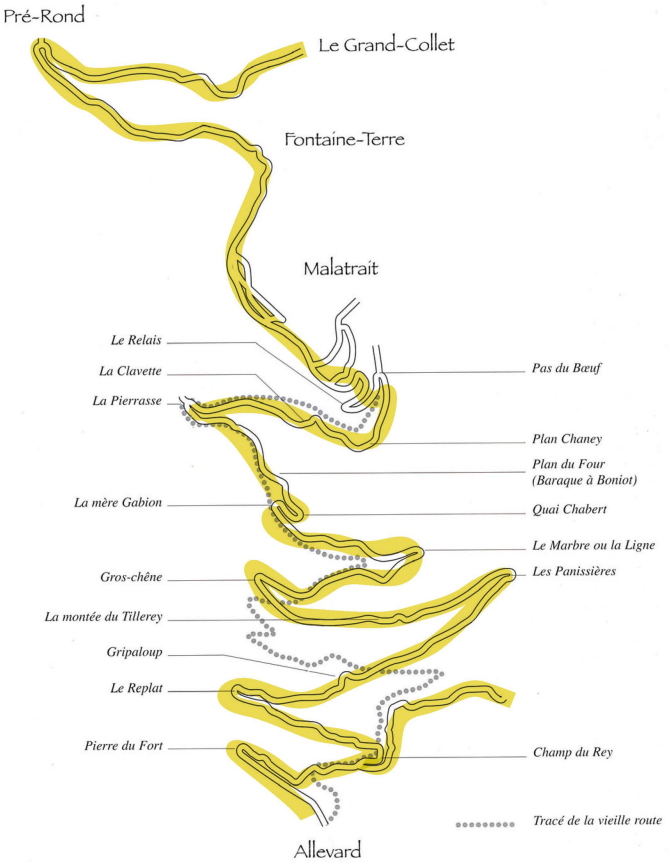
Tout commence avec Antoine Cros. Cet Auvergnat fait son tour de France de Compagnon garçon-coiffeur et découvre le Pays d'Allevard en 1913. Embauché par Albert Feugier, le coiffeur barbier du village, il tombe sous le charme des sommets. Ces champs de neige, cette pente, tous les ingrédients sont réunis pour développer la pratique du ski, il en est convaincu. L'idée va faire son chemin.

En 1919, il achète 28 paires de ski à des soldats américains venus se requinquer à Allevard. 4 ans plus tard, il fonde le Ski Club d'Allevard. Grand sportif : skieur mais aussi cycliste émérite et téméraire, sa vie sera intimement liée à l'histoire de la station du Collet. C'est d'ailleurs son nom qui a été donné à la salle polyvalente construite en 1985.

La route

Si la future station était dans tous les esprits, il a fallu cependant pallier un problème de taille : l'accès afin de relier Allevard au Collet. Initialement, de simples chemins, tout juste forestiers, à travers les sapins, permettaient d'accéder aux hauteurs et aux champs de neige.

23 août 1950, c'est l'acte de naissance de cette nouvelle voie d'accès. La construction du premier tronçon est actée. Pour financer le chantier, la commune peut compter sur deux prêts du Fonds National de Modernisation et d'Équipement d'un montant total de 41 700 000 anciens francs. Le montant des travaux étant largement inférieur aux prévisions, la commune fait le choix d'affecter le surplus dans la réalisation de la deuxième tranche. À la manœuvre de ce chantier une entreprise ardéchoise qui sous-traitera une partie des travaux à la société allevardine Gros, dont ce sera le dernier chantier. Dès octobre 1950, un compresseur, un bulldozer, 2 camions, un chef de chantier et 25 ouvriers s'affairent sur zone. Au total, 96 500 m³ de remblais, 35 000 m³ de déblais remués et 474 m de buses posés. À l'été 1953, place au revêtement avec 33 800 m³ de bicouche. Le 13 avril 1954, la route est réceptionnée.



1951
La SAPAMA

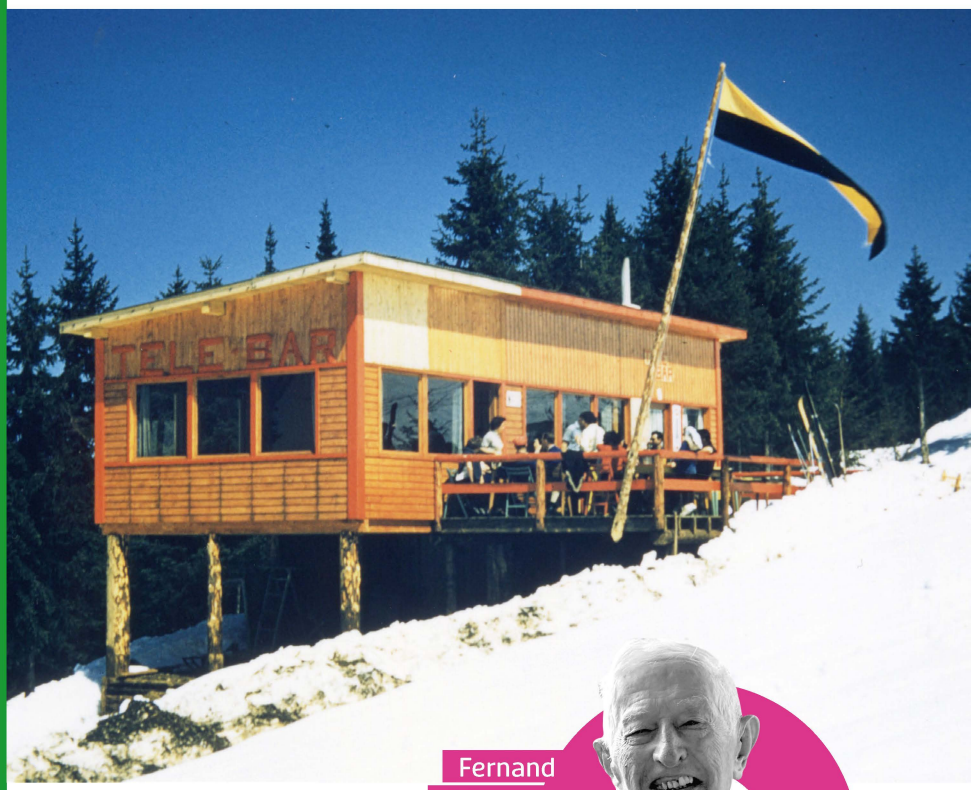
Une poignée de passionnés va s'unir pour créer la Société Anonyme Pour l'Aménagement du Massif d'Allevard.

Leur idée : trouver des capitaux pour installer un téléski afin de faciliter le déroulement des compétitions organisées par le Ski Club. Ce sera un fil-neige, le « Va Partout », un appareil mobile, installé au gré des pentes et des besoins du Club.

À la SAPAMA ce sont des pionniers. Parmi eux, le docteur Paul Chataing qui en assurera la présidence. C'est un enfant du pays, chez les Chataing on est médecin de père en fils, à Allevard, depuis 1776. Pour lui et pour ses acolytes (Paul Gautier, Paul Custillon…), ce fil-neige c'est la première pierre d'une future station, ils y croient dur comme fer et n'hésiteront pas à donner de leur temps, de leur cœur et de leurs deniers personnels pour que la station du Collet voit le jour. Cœur et âme de la station, la SAPAMA sera amenée à évoluer pour faire face aux nombreux défis du futur.

Dans les années 80, les actionnaires vont créer la filiale RM Loisirs, seule propriétaire des remontées mécaniques et ainsi préserver le capital immobilier de la SAPAMA en cas de grosses difficultés. Fin des années 80, une crise de l'or blanc se profile, les premiers hivers sans neige frappent les stations, mais sous l'impulsion de Claude Buttard, directeur du Collet de l'époque, RM Loisirs donnera un nouveau souffle à la station.

Le Télé Bar





Fernand Béranger

Pour Fernand, Le Collet c'est toute sa vie. C'est sur les pentes enneigées du Collet que l'enfant du pays va découvrir les joies de la glisse et du ski. Et le ski, c'est son truc à Fernand. Après la parenthèse du service militaire qu'il effectuera en montagne et sur les planches bien sûr, en tant que formateur, il rentre au bercail. Il confirme son monitorat de ski et après un passage à Chamrousse, il crée l'école de ski au Collet. Avec Hélène, sa femme, ils seront les premiers et longtemps les seuls à vivre sur la station. Ils prennent en charge le Télé Bar, lieu apprécié des skieurs et des travailleurs pour boire un verre, se restaurer et se procurer du matériel de ski, mais les conditions restent rudimentaires ; l'électricité a mis du temps à arriver ! Vu qu'il est sur place, on lui confiera la charge d'ouvrir et de fermer les pistes. Hélène, un temps, vendra même les tickets de remontées mécaniques ; bref, ils font tout avec les moyens du bord et incarnent à eux deux l'âme chaleureuse et conviviale du Collet, accompagnés dans cette belle aventure par d'autres pionniers.

Sous l'impulsion de tous et parce qu'ils y croyaient, la station va se développer : nouvelles pistes, mais aussi des lits et des commerces… c'est l'expansion. Fernand ouvre un magasin de sport (plus tard un deuxième), Hélène gère le tabac presse. S'il loue des skis, Fernand est toujours dessus et sera moniteur actif pendant de longues années à l'ESF et même de très longues années. Une fois retraité, on ne manquait pas de l'appeler pour dépanner, donner un cours ou deux, à la dernière minute et toujours sur les coups de midi, précise Hélène ! Aujourd'hui, ils coulent des jours paisibles dans la maison familiale sur la route de Montouvrard. Bien conscients qu'ils ont fait partie d'une sacrée aventure, ils ne regrettent rien. Ils évoquent encore avec joie cette saga du Collet, cette ambiance familiale des débuts : ***« on était tous copains, en fin de saison on faisait des grands banquets. Bien sûr quand la station s'est développée les choses ont changé mais ça fait partie du cours de la vie »***. Une vie intimement liée à la station. Les magasins ont été repris par leur fils et maintenant leur petit-fils ; une belle histoire de famille !

1955
Bienvenue au Collet !

Le fil-neige historique trône désormais à Malatrait, à proximité immédiate du télésiège flambant neuf, du même nom, construit par la commune. Quant à la SAPAMA, elle décide de faire construire un « vrai téléski » sur le secteur, qui sera mis en service en 1956.

Les débuts sont modestes en termes d'installation et de personnel : une seule et même personne vendait les tickets, poinçonnait, tendait les perches et réparait en cas de panne. Pour l'ouverture et la fermeture des pistes, c'est Fernand Béranger, local de l'étape, qui s'en charge. Le poste de chef de station sera créé en 1963 avec Alain Favier. En 1960, place au téléski de Fontaine Terre. La SAPAMA doit augmenter son capital. Paul Chataing va financer à 50 % cette hausse, sur ses deniers personnels. En 1964, la commune confie la gestion du télésiège de Malatrait à la SAPAMA qui devient ainsi l'opérateur unique du domaine skiable du Collet. Les choses s'accélèrent.



Télésiège de Malatrait

1965 Le Collet s'étoffe avec le télésiège de Grand Collet, et c'est un groupement financier de la Somme qui va permettre cette réalisation et prendre ainsi le contrôle de la SAPAMA. Pour Paul Chataing, c'est un coup dur ; l'enfant du pays voit ainsi son « bébé » lui échapper, mais ça n'entravera ni sa volonté ni son engagement pour la station. En 1967, Nano Péguy, petit-fils de Charles Peguy, va prendre le poste de chef de station. Une belle rencontre qui donnera un nouveau souffle à Paul Chataing. En 1968, ils concevront ensemble le téléski de Pré Rond construit en 1969. Paul Chataing restera à la tête de la SAPAMA jusqu'en 1986. Il aura été l'homme du Collet, celui qui y a cru et qui ne se sera pas ménagé pour la station. Engagé, persévérant, parfois entêté mais toujours juste, Le Collet ne l'oubliera jamais. Le télésiège Grand Paul, construit en 1987, sera baptisé en son honneur, de son surnom de grand-père.



Télésiège des Plagnes

Avec le télésiège du Grand Collet, la station a pris de l'ampleur mais aussi, de fait, pied sur la commune de La Chapelle-du-Bard. De son côté, la SAPAMA planche sur des téléskis à Pré-Rond, cela implique donc de créer une structure intercommunale qui permettra de faciliter l'extension du domaine, mieux appréhender les difficultés du quotidien et les perspectives d'avenir. Le Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'aménagement et la gestion de la station du Collet d'Allevard (SIVOM) naît donc en avril 1969. Le premier président sera Joseph Casserra, Maire d'Allevard.

C'est la période des grands projets et du développement, tous secteurs confondus : création de parkings (Pré Rond, Grand Collet), du centre commercial, aménagement de pistes (Coq, Malatrait, Tcontch…), mais aussi remontées mécaniques (télésièges des Plagnes, des Tufs,…). Au Collet, on innove avec l'essor du ski artistique et acrobatique au début des année 80 et la construction d'un tremplin de saut, une première pour l'ensemble des stations françaises ! La station va proposer un forfait « à la carte » qui va permettre au skieur de ne payer seulement que pour le temps qu'il a réellement skié. Là aussi une première pour l'époque, qui sera largement reprise par la suite dans d'autres stations. L'heure est aussi aux événements et en 1992, et pour la première fois, une étape du Critérium du Dauphiné fera son arrivée sur la place de Malatrait.

Le Collet peut aussi compter sur les thermes d'Allevard-les-Bains qui animent la ville et accueillent de nombreux curistes. Entre deux soins, ils ont du temps libre pour parcourir les environs, prendre de la hauteur et découvrir la station ; de quoi les inspirer et les encourager à revenir pour s'adonner aux joies de la glisse.

Plus fort dans l'adversité

Au début des années 90, les stations alpines doivent faire face aux hivers sans neige et Le Collet ne sera pas épargné. Pour résister, il faut penser neige de culture. Le Syndicat va alors investir dans un premier enneigeur en 1990. Les difficultés ne seront pas réglées pour autant et la concurrence est rude. Il faut pouvoir investir pour résister. En Isère, le Conseil Général soutient financièrement les stations de ski dès lors qu'elles ont un statut public. Qu'à cela ne tienne, pour profiter de cette aubaine, Le Collet sera municipalisé. Le développement va reprendre, on pense alors au tourisme estival ; circuits de randonnées, activités ludiques, soutien à des manifestations sportives… Bien sûr, les retombées économiques de la fréquentation estivale n'égalent en rien celles de l'hiver mais c'est un bon moyen de promouvoir la station et de donner envie aux touristes de l'été de revenir l'hiver.

Les Jeux Olympiques d'Albertville vont remettre sous les feux des projecteurs les sports de glisse et les Français vont retrouver un engouement certain pour les sports d'hiver. Pour anticiper les éventuels hivers sans neige, Le Collet va poursuivre ses investissements en neige de culture : 17 enneigeurs en 1999 équiperont la partie basse de Malatrait et permettront de garantir un retour station skis aux pieds.

Les travaux vont bon train. En 2001, le télésiège des Tufs est inauguré, en 2005, le Syndicat remplace le télésiège du Grand Collet et la station célèbre ses 50 ans. Victor Hugo disait : « 50 ans c'est la jeunesse de la vieillesse ». En soufflant ses 50 bougies, Le Collet, fort de son passé et de ses pionniers, regarde droit vers l'avenir. Un avenir qui sera soumis aux aléas. La station va devoir faire face à nouveau à des hivers difficiles. Pour la survie de la station, le SIVOM se tourne vers la communauté de communes et sollicite une aide exceptionnelle en 2016. Si Le Grésivaudan répond présent, se pose cependant la question de la pérennité financière de la station. Elle passera par la communautarisation du Collet au 1er mai 2017 et la création de l'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) domaine skiable chargé de la gestion et de l'exploitation de la station. Sa priorité : redresser financièrement la barre sans pour autant perdre de vue les évolutions nécessaires pour que Le Collet reste dans la course. L'accent va être mis sur le ski nocturne avec une extension de l'éclairage jusqu'au sommet ; l'idée étant de renforcer l'attractivité de la station grâce à ce produit différenciant et original qui est un marqueur fort du Collet. Les activités été vont être repensées afin de dynamiser cette saison via des pistes VTT, un mini-golf, une patinoire synthétique…

Dans le même temps, Le Grésivaudan va lancer des études sur l'avenir des stations communautaires (également Les 7 Laux et l'espace ludique du Col de Marcieu) à l'horizon 2050 afin de mettre sur pied une stratégie globale, viable, prenant en compte le changement climatique et la diversité des sites concernés. Fin 2022, pour aller plus loin dans la démarche, la communauté de communes va dissoudre l'EPIC et mettre en place une nouvelle gouvernance pour ses trois stations, basée sur trois piliers : une autorité organisatrice (Le Grésivaudan), un opérateur de domaine skiable unique et un outil de promotion du territoire (l'Office de tourisme Belledonne-Chartreuse).



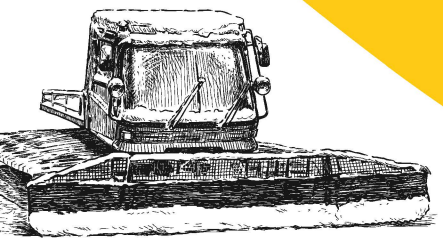


Philippe Langenieux-Villard

MAIRE D'ALLEVARD-LES-BAINS DE 1989 À 2020

«À la fin des années 80, mon angoisse était de voir disparaître la station, à l'image de ce qui s'est produit à Val Pelouse. En tant que Maire, il était pour moi impossible que Le Collet, petite station qui a tout d'une grande, ne résiste pas. Il fallait investir et, pour bénéficier de fonds et de subventions suffisants, nous devions pouvoir compter sur les institutions publiques comme le Département de l'Isère, engagé sur d'autres stations du territoire. C'est pourquoi nous avons souhaité municipaliser la station en créant le SIVOM. Selon moi, les investissements prioritaires devaient porter sur la neige de culture et sur l'éclairage des pistes pour faire du ski nocturne un facteur incontournable d'attractivité et de fréquentation, tant pour le domaine skiable que pour les commerces et restaurants de la station.

Le changement de statut nous a permis de rénover les remontées mécaniques et d'investir mais, à terme, il a fallu se rendre à l'évidence : nous ne pouvions pas faire reposer intégralement le risque de mauvaises saisons sur la commune et sur ses habitants. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers la communauté de communes afin d'envisager une communautarisation. Je tiens d'ailleurs à saluer Francis Gimbert, le Président de l'époque, qui a été extrêmement compréhensif et facilitant. Pour l'avenir je ne suis pas inquiet. Le domaine est bien situé, son positionnement, tourné vers le ski nocturne et l'apprentissage du ski a du sens. Bien sûr, je suis persuadé qu'il faudrait progresser sur les accès et je suis toujours très attaché à l'idée d'un projet de téléporté qui relierait Allevard-les-Bains à la station du Collet… J'y crois dur comme fer et qui sait, il arrivera peut-être un jour ! »



L'anecdote en + de Philippe Langenieux-Villard

«Au début des années 90, l'Agence Française pour la Qualité de l'Air travaillait sur le déploiement de pots d'échappement catalytiques, donc moins polluants, pour les véhicules légers. Si pour les moteurs à essence, il n'y avait pas vraiment de difficulté technique, les constructeurs de moteur diesel, quant à eux, arguaient le fait que cela n'était pas possible car le diesel chauffe plus lentement. Qu'à cela ne tienne, au Collet ! Sous la houlette de Claude Buttard, un centre de recherche a vu le jour pour la mise en place de pots catalytiques sur les véhicules diesel avec au cœur de toutes les attentions, les dameuses. C'est ainsi et suite aux expérimentations et aux travaux menés pendant plusieurs années au Collet, qu'à la fin des années 90, tous les bus fonctionnant au diesel ont pu être équipés de pots catalytiques. »

JEUX OLYMPIQUES

La flamme a brillé au Collet

1968 Grenoble et ses environs accueillent les X[e] Jeux Olympiques d'hiver. Pas d'épreuve olympique pour Le Collet mais la flamme a bien brillé sur la station et les alentours. La flamme olympique traverse le pays d'Allevard. Elle arrive au Collet par hélicoptère le 5 février. Puis elle prend la route vers Allevard grâce à un relais des moniteurs de l'ESF et de leurs élèves. Elle effectuera les derniers kilomètres vers la mairie sous la houlette de Marc Béranger et de Simone Mottet avant d'être réceptionnée par Antoine Cros, Adrien Duvillard, ancien membre de l'équipe de France de ski et Jean Béranger, entraîneur de l'équipe de France féminine de ski. Le temps d'une courte cérémonie et la voilà repartie direction Grenoble en passant par le Moutaret, Pontcharra…

Plusieurs figures locales ont tenu des fonctions officielles pendant le déroulement des Jeux : René Béranger a été directeur d'épreuve du slalom géant homme avec Jean Boniface comme chef de piste. Lucien Custillon a occupé le poste de chef contrôleur adjoint, Jo Escoffon s'est vu confier la mission de chef mesureur à Autrans et à Saint-Nizier et Pierre Cohard celle de contrôleur.





SKI NOCTURNE

Et la lumière fut !

En Isère et en Savoie voisine, les stations de ski sont nombreuses. Pour faire face à cette concurrence et pour continuer d'exister Le Collet doit se réinventer. Cela passera par le ski nocturne importé en Europe et au Collet au milieu des années 80. À la manœuvre, la SAPAMA qui ne manque ni d'imagination ni de créativité et qui va créer des lampaneiges, des énormes lampes de chevet, transportables, de 5 m de haut, dont la lumière équivalait à un phare de voiture mais qui fonctionnait à l'énergie solaire. La lumière fut un soir d'hiver 1987. 2 lampaneiges éclairent le téléski des Tufs, 6 autres bordent la descente jusqu'au front de neige de Malatrait. Les skieurs « nocturnes » et curieux, venus nombreux, sont surpris mais surtout séduits ; le pari est gagné ! Peu à peu, d'autres pistes seront éclairées pour pouvoir proposer une grande partie du domaine en nocturne, les éclairages seront modernisés, le tout constituant un véritable atout différenciant pour Le Collet, un atout qui séduit encore et toujours et qui permet à la station de se classer au rang de plus grand domaine skiable nocturne d'Europe ! Aujourd'hui ce sont quatre remontées mécaniques qui sont ouvertes (les télésièges des Tufs, de Grand Paul et de Claran et le téléski des Lacs), deux jours par semaine pendant les vacances scolaires et un jour hors vacances. Les amateurs du ski de nuit viennent en nombre pour profiter des pistes et du ciel étoilé de Belledonne.





Sidney Rebboah

MAIRE D'ALLEVARD-LES-BAINS

«Au fil des ans, la station a su s'adapter pour répondre aux défis des différentes époques, tout en gardant ce côté familial, abordable, tourné vers l'apprentissage. Le Collet c'est une station où l'on aime se retrouver ! La station joue un rôle essentiel dans la vie de la commune, le ski fait partie intégrante de l'économie du Pays d'Allevard. Associé au volet thermal, cela participe à l'attractivité de la ville ; une attractivité que nous entendons encore renforcer avec le nouvel hôtel des thermes qui ouvrira courant 2026 et qui couplé à l'offre bien-être des thermes permettra de construire une offre globale et complémentaire au ski, l'hiver. Cette complémentarité et ce lien entre la ville et la station, passera aussi par l'offre de mobilité et une mobilité décarbonée. C'est en ce sens que le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise planche, via l'étude de faisabilité d'un transport par câble qui relierait les deux pôles.

Une chose est sûre, cette saison anniversaire est l'occasion de dire notre fierté, nous sommes fiers de ce que nos anciens ont accompli pour qu'existe et vive la station du Collet. Nous n'oublions pas leur engagement, leur dévouement et leur persévérance. Ils nous ont passé le flambeau et nous ne les décevrons pas. Alors joyeux anniversaire Le Collet et cap vers l'avenir ; un avenir assurément prometteur ! »

SKI ACROBATIQUE

S'envoyer en l'air au Collet

Dans les années 80, Le Collet devient un haut-lieu du ski acrobatique. Comment ? Une rencontre entre un homme et un lieu, comme souvent. Christian Buis, passionné de glisse sous toutes ses formes, rencontre Pierre Poncet, précurseur du monoski et un groupe de skieurs sauteurs, «les Choucas».

Au Collet, les prouesses en ski de Christian font rêver les jeunes dont Gérard Magnin, arrivé il y a peu sur la station. Celui-ci voit dans les nouvelles glisses une belle façon de se démarquer et de se moderniser alors avec Christian, ils font venir les Choucas pour des animations de saut sur Malatrait et le public en prend plein les yeux. Au même moment, le ski acrobatique fait son entrée à la Fédération Française de Ski et au Comité Régional de ski du Dauphiné. Michel Felback, compétiteur de ski acrobatique, débarque alors au Collet pour entraîner le Ski Club Allevardin. Bosses, sauts, pirouettes, rien ne l'arrête et peu à peu il inspire d'autres skieurs. Sentant le haut potentiel de la station en matière de ski acrobatique, Michel partage ses impressions et sa vision avec Claude Buttard et Luc Kohly, président de la commission de ski acrobatique du comité régional de ski. Celui-ci met alors sur pied un partenariat entre la SAPAMA et le comité régional de ski : la saison 1980/1981 voit naître le premier centre d'entraînement de ski acrobatique. Des installations permanentes sont posées, des stages sont proposés aux différents clubs de la Région, les premières compétitions inter-régionales de bosses sont organisées avec le soutien logistique du ski club local.

De cet engouement va naître un club de ski acrobatique et le club des sports du Collet en 1982 avec Bernard Dupuy à sa tête. Claude Buttard veut quant à lui faire du Collet la station du ski acrobatique ; un tremplin aux normes de la fédération internationale est construit, une première en Europe ! Dominique Magninat moniteur de ski au Collet et Martine Kohly entrent dans le circuit de compétition. Philippe Bron voisin chartroussin et excellent skieur alpin se lance dans les bosses au Collet, il sera 2 fois vainqueur de la Coupe du Monde de ski de bosses, membre de l'équipe de France pendant plusieurs années et entraînera l'équipe de France de 1988 à 1998, l'âge d'or du ski de bosses ! Le ski acrobatique devient légion au Collet. La station accueille les championnats de France de ski acrobatique en 1983 et son lot de futures vedettes de la discipline : Philippe Bron, Eric Laboureix, Jean-Marc Bacquin, Eric Berthon (premier champion du monde de la discipline en 1986)…

En 1985, ce sont les championnats du monde juniors en collaboration avec le Pleynet ; des juniors qui deviendront grands et qui feront briller la discipline : Edgar Grospiron, Stine Lise Hattestschadt, Philippe Laroche… En 1987, c'est une Coupe d'Europe qui se tient au Collet qui devient LA station du ski acrobatique. Des querelles de personnes et des intérêts divergents mettront fin à cette belle épopée, mais Le Collet aura largement participé au développement et à la notoriété de la discipline.

La station des enfants

Le Collet, dès sa construction, est configuré pour accueillir colonies et classes de neige. Et ils seront nombreux, les skieurs en herbe, à venir des 4 coins de la France, pour s'oxygéner et découvrir les joies de la glisse. Plusieurs maisons d'enfants, portées par des associations ou des collectivités ont fait les grandes heures du Collet et certaines sont toujours présentes aujourd'hui. Le Schuss Valentinois, la Mayenne, le centre de Montagne de la ville de Montreuil… autant d'institutions qui ont fait le choix du Collet pour proposer à leurs enfants des séjours découverte, des classes de neige… De quoi se créer des souvenirs inoubliables et nul doute que bon nombre de ces têtes blondes sont revenues une fois adultes avec leur famille pour perpétrer la tradition et apprendre à skier au Collet. C'est ce lien, cette histoire, qui confèrent encore aujourd'hui au Collet son image de station familiale et conviviale ; une station authentique que l'on n'oublie pas.

Le Schuss Valentinois







Karim Chamond

MAIRE DE LA CHAPELLE-DU-BARD

« Avant d'être Maire, j'ai été adjoint et Vice-Président du SIVOM aux côtés de Marc Rosset qui lui était Président. En 2014, nous avons ardemment travaillé sur le dossier du télésiège 6 places. C'était un gros chantier ! Pour une commune, être support d'une station de ski, c'est un atout indéniable. Le Collet participe à la valorisation du territoire au sens large. La station impulse une dynamique économique certaine dans notre haute vallée, une dynamique qui ruisselle jusqu'en plaine et ce pour tous les secteurs : services, hébergements, entreprises diverses et variées…

Il est donc pour moi indispensable que l'activité ski puisse perdurer encore longtemps ! Il ne faut bien évidemment pas perdre de vue la préservation de l'environnement et le risque de raréfaction de la ressource en eau. Ca ne veut pas dire qu'une fois que l'eau et la neige nous feront défaut, il faudra tirer le rideau ! Il serait judicieux d'envisager ces sites sous un autre prisme et les appréhender davantage comme des bases de fraîcheur, des espaces de détente, de repos et de convivialité et pourquoi pas des véritables lieux d'habitats permanents. C'est une toute autre logique, cela supposera de la volonté, du courage mais je suis convaincu que cela permettra de faire vivre nos stations encore longtemps et que nous pourrons encore ainsi célébrer de nombreux anniversaires ! »



Au Collet on skie, on pédale mais on vole aussi !

Une fois encore c'est une histoire de rencontre entre un lieu et un homme… Pierrot Fenat. Après moult pérégrinations à travers le monde, c'est au Collet qu'il va poser ses valises et ses ailes. Passionné de sports en tout genre, c'est un fan de parapente et il va tout de suite voir en cet écrin, un potentiel énorme et une base de décollage exceptionnelle.

Avec quelques acolytes, il crée le club « Décoller d'Allevard », affilié à la Fédération française de vol libre. Le territoire va accueillir des compétitions officielles d'envergure ; l'engouement est tel qu'une aire de décollage va voir le jour au cœur de la station du Collet. « Décoller d'Allevard » va alors fonctionner comme une école, école qui fera des petits et des émules. Les stagiaires viendront en nombre, s'envoyer en l'air depuis Le Collet ; de quoi imposer la station comme une destination parapente incontournable !

Ça roule au Collet

12 KM & 1000 M DE DÉNIVELÉ, la route du Collet va très tôt attirer les cyclistes, bien décidés à en découdre avec cette belle montée. Dans les années 70, sont organisées des épreuves de contre-la-montre individuelles avec pour départ Allevard et une arrivée au Collet dans le cadre de la « Montée du Collet ». Des cyclistes de renom se sont affrontés lors de cette course : Région Ovion, champion de France 1975 ; Luis Ocaña, vainqueur du Tour de France 1973 ; Bernard Thevenet, vainqueur du Tour de France en 1975 et en 1977. Aujourd'hui encore, la route du Collet fait le bonheur des amateurs de la petite reine, qui dès les beaux jours viennent en nombre se chauffer les mollets.

De quoi également inspirer les organisateurs de courses cyclistes célèbres comme le Critérium du Dauphiné. Si en 1966, 1978 et 1990 c'est d'abord la ville d'Allevard qui sera sous le feu des projecteurs avec deux arrivées et un départ, les regards se sont ensuite tournés vers la montée. Le Collet va alors faire son entrée dans la liste des « villes arrivées » du Critérium en 1992, 1994 et plus récemment en 2024. Et ça ne s'arrêtera pas là puisque l'Alpes Grésivaudan Classic, regroupant les coureuses du circuit professionnel fera son arrivée au Collet en cette année 2025.





Hôtel les Rhododendrons

Et les hébergements dans tout ça ?

Au commencement de la station, un hôtel, les Rhododendrons et ses 12 chambres sans électricité, accueillent ses premiers clients en juillet 1955. Une belle réalisation, toute en rondin de bois, complétée par un bar-restaurant ; le tout propriété de la commune d'Allevard. Il brûlera dans un incendie le 26 avril 1959. Pour parer au plus pressé, la commune va investir dans un chalet cantonnement, repris plus tard par le gestionnaire du caravaneige.

Le succès d'une station, c'est aussi sa capacité à accueillir les touristes et à leur proposer tous les services nécessaires. L'école de ski est créée en 1960 par Fernand Béranger. La municipalité valide la demande d'un permis de lotir en 1962. Le cahier des charges de la Côte 1450 au lieu-dit Malatrait est validé en 1963. Le plan de masse donne une vision précise de ce que sera la station : une zone dédiée aux centres d'accueil des enfants, les colonies, les classes de neige, une autre pour les chalets, studios et une 3e pour les hôtels et le centre commercial. Dès 1963, les ventes de parcelles se multiplient et les constructions vont sortir de terre : immeuble Bel'Attrait, le Schuss Valentinois, l'hôtel Plein Ciel, le bâtiment de la Mayenne, plusieurs chalets individuels, le centre Valcoline. En 1970, les 2 premiers commerces ouvrent leurs portes dans l'immeuble du Chamois d'Or : le Troll et Béranger Sport ; viendra ensuite la halte-garderie et la salle polyvalente Antoine Cros.



Régine Millet

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ESPACE MONTAGNES ET DE LA GOUVERNANCE DES STATIONS

« Rendons hommage aux pionniers, à celles et ceux qui ont fait la station et qui ont eu l'audace et la belle vision de croire en leur territoire. C'est l'occasion de se remémorer l'histoire, leur histoire, celle du territoire, et de mesurer le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion de se tourner vers l'avenir. L'avenir du Collet bien sûr, mais aussi de l'ensemble de nos stations communautaires. Ainsi, la communauté de communes se projette sur l'aménagement de la montagne, aménagement raisonné, en douceur et cela avec des éléments incontournables d'aide à la décision.

Tout d'abord, la création d'un observatoire environnemental qui permettra de prendre en compte l'expertise scientifique et d'acquérir une meilleure connaissance des ressources naturelles, dans l'objectif d'améliorer la préservation de la biodiversité de ces territoires de montagne. Investir dans nos stations, oui, mais en préservant les ressources et l'environnement au sens large. Pour Le Collet, c'est le sujet des zones humides qui est au centre de toutes les attentions. Bien évidemment se pose la question de l'enneigement et les perspectives d'évolution à l'horizon 2050 sont au cœur de nos préoccupations. Au regard des différentes études, nous sommes persuadés de la nécessité de conforter le réseau de neige de culture sur la partie haute du domaine skiable du Super Collet, pour ainsi offrir aux familles fidèles du site du Collet un espace neige convivial et attractif.

En parallèle, nous portons également notre réflexion sur une stratégie de diversification de l'offre d'activités de loisirs, l'offre appelée communément 4 saisons. Il s'agit de mettre en valeur la station du Collet, avec ses publics cibles que sont les familles, les enfants, et de prendre en compte les nouveaux comportements des clients et des visiteurs, pour envisager la station comme un espace d'altitude de fraîcheur avec tous les services et toutes les aménités que cela suppose : de la halte-garderie, en passant par une salle hors sac été/hiver, des espaces de gardiennage de matériel de ski ou d'activités hors neige et bien évidemment une offre de mobilité plus douce.

C'est l'ensemble de ces réflexions, de ces projets et notre capacité à anticiper qui nous permettent et nous permettront de faire face à l'avenir, pour que vivent nos stations de montagne, qu'elles perdurent et que nous puissions encore célébrer, dans la joie et la confiance, de merveilleux événements, comme cet anniversaire, 70 ans : un bel âge de sagesse. »

FIN

C'EST L'ACTU !

MOBILITÉ

DESTINATIONS **NEIGE !**

M Réso vous propose de prendre le bus et de la hauteur, à partir de Grenoble ou de la vallée du Grésivaudan, direction Chamrousse, Les 7 Laux-Prapoutel ou Le Pleynet et le Col de Porte pour aller skier ou encore vous balader.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes un utilisateur régulier des transports en commun et vous êtes un abonné M Réso ? Les lignes Destinations Neige sont comprises dans votre abonnement, un surplus de 0,50 cts vous sera cependant demandé si vous préférez réserver votre place. Vous n'avez pas d'abonnement ? Pas de panique, des billets aller/retour sont aussi proposés à partir de 6 €.

NOUVEAUTÉ 2024 !

Si vous souhaitez dévaler les pentes de Prapoutel-Les 7 Laux et de Chamrousse, un titre combiné transport et forfait de ski est proposé :

- 38 € au départ de Villard-Bonnot pour Prapoutel-Les 7 Laux (ligne N94).
- 40 € au départ d'Uriage Gare pour Chamrousse (ligne N93).

Toutes les infos sur **reso-m.fr**

BON À SAVOIR

Les réservations sont fortement conseillées pour les trajets direction Chamrousse, Prapoutel-Les 7 Laux et le Col de Porte

ÉVÉNEMENT

LE SKI DE RANDONNÉE **À L'HONNEUR !**

Les 1er et 2 février les passionnés de ski de randonnée vont être servis avec la 23e édition de la Belle Étoile aux 7 Laux. Les débutants ne seront pas en reste puisque qu'ils pourront s'essayer à la discipline le samedi 1er, en nocturne au départ de Pipay à Theys.

La Belle Étoile, une véritable course de ski-alpinisme, part de Pipay et se poursuit au milieu du Massif de Belledonne, entre les arêtes de Bédina, la Dent du Pra, La Cime de la Jasse et l'emblématique Pic de la Belle Étoile. Course par équipe de 2, elle fait appel à l'entraide et à la solidarité sur des parcours très alpins et sur 2 jours. Elle se déroule dans le décor majestueux du Massif de Belledonne, dans le respect de la montagne, de son calme, de sa faune et de sa flore.



Au regard de l'engouement suscité par cet événement et par la discipline de façon générale, Le Grésivaudan et la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan ont travaillé sur la création d'itinéraires de ski de rando balisés et sécurisés.





DU SKI DE RANDO

sous les étoiles

Le Grésivaudan et le Département de l'Isère vous invitent à nouveau à participer à la rando nocturne de la Belle Étoile, le samedi 1er février 2025 à Pipay, entre 17 h 30 et 20 h.

Au programme, un parcours balisé spécialement pour l'occasion pour vous initier. Départ libre, à chacun son rythme !

5 € - Sur inscription : ***www.belleetoileski.fr***

LES STATIONS SE PRÉPARENT

Contrôle technique pour les remontées mécaniques, sécurisation du domaine… en automne les chantiers bon vont train en station. On s'active pour que tout soit fin prêt le 21 décembre*, date d'ouverture des domaines skiables du Collet, des 7 Laux et de l'espace ludique du Col de Marcieu !

La maintenance des remontées mécaniques est primordiale pour le bon fonctionnement d'une station. Au-delà de l'entretien quotidien, elles font l'objet de grandes inspections régulières (au bout de 15 ans, 25 ans puis tous les 5 ans). Pour cela, la remontée est entièrement démontée (les sièges, les pinces, les câbles…), les gares sont contrôlées et toutes les pièces sont inspectées, réparées ou remplacées puis remontées.

La mise en place de ces installations a également pour but de sécuriser la mission des équipes de pisteurs les matins de forts risques d'avalanches et/ou de forte affluence, mais aussi des dameurs.

Pour le télésiège des Bouquetins aux 7 Laux, c'est la deuxième grande inspection et il est fin prêt pour accueillir les skieurs cet hiver ! La station a également poursuivi ses investissements dans des dispositifs d'exploseurs à gaz sur les secteurs du Col du Pouta, des Cabris, de Mataru et des Oudis afin de déclencher les avalanches à distance et ainsi sécuriser le domaine skiable, garantir l'ouverture des liaisons entre les secteurs Prapoutel/Pipay/Le Pleynet dès l'ouverture de la station mais également d'ouvrir les secteurs d'altitude plus rapidement.

UN NOUVEAU TAPIS POUR L'ESPACE LUDIQUE DU COL DE MARCIEU

Pour plus de confort, le tapis remonte pente de la piste de tubbing a été remplacé par une installation dernière génération, plus large et cerise sur le gâteau, il est désormais couvert ! Baptisée tapis des Marmottons, cette installation nécessitera moins de maintenance et facilitera le transport des luges et des bouées, le tout à l'abri !





Sous réserve des conditions d'enneigement

ÉVÉNEMENT

DOUBLE ÉTAPE DANS LE GRÉSIVAUDAN POUR LA GRANDE ODYSSÉE VVF !



Le territoire du Grésivaudan est fier d'accueillir une nouvelle fois en janvier prochain La Grande Odyssée, épreuve mythique du mushing européen qui fêtera ses 20 ans en 2025.

Le 21 janvier, notre territoire vibrera au rythme des chiens de traîneaux. Le matin, c'est au Collet qu'une vingtaine de jeunes mushers entraînés par des professionnels, participeront à L'Odyssée des Enfants, une course spécialement conçue pour eux, qui participera également à célébrer les 70 ans de la station. Et l'après-midi, cap sur Les 7 Laux, pour l'étape 9 de la mythique Grande Odyssée VVF !

En choisissant Les 7 Laux et Le Grésivaudan, La Grande Odyssée souhaite mettre en valeur la beauté et le caractère préservé des paysages de montagne de notre territoire. Au cœur du massif de Belledonne, avec en arrière-plan les spectaculaires contreforts de Chartreuse, compétiteurs et spectateurs pourront vivre une expérience unique fondée sur l'harmonie entre l'homme et l'animal et la connexion avec un environnement naturel fait de grands paysages aux multiples facettes. Bien plus qu'un événement sportif, La Grande Odyssée est une aventure humaine qui rassemble autour des valeurs de solidarité. Ce rendez-vous renforce les échanges et l'entraide tout en valorisant le patrimoine naturel du territoire. Il illustre la volonté du Grésivaudan de soutenir des événements qui prennent en compte les enjeux environnementaux et consolident une relation durable entre les acteurs locaux et les passionnés de sports de nature, pour en faire de véritables lieux de partage et de découverte.

ÇA BOUGE À **L'EHPAD !**

Afin de stimuler les résidents et d'améliorer leur bien-être, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes intercommunal Belle Vallée à Froges, propose de nombreuses animations et activités ludiques.

L'équipement s'est doté d'une Tovertafel ou table de jeux en néerlandais. L'idée est de projeter sur une table par le biais d'un projecteur fixé au plafond, des objets colorés, en mouvement, qui incitent les personnes attablées autour à bouger leurs mains et à jouer en toute spontanéité. Ce dispositif de soins contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer et maladies apparentées).

Les jeux diminuent l'apathie, stimulent la prise d'initiative par l'attraction des lumières, du mouvement et du son associé. Le tout se pratique entre résidents mais aussi avec l'équipe de l'EHPAD et les familles ; une belle façon de partager un moment de convivialité.

TRAVAILLER SA SOUPLESSE ET SON ÉQUILIBRE

Dans le cadre du dispositif Prescri'Bouge porté par la communauté de communes, des séances de sports sont proposées chaque semaine à l'EHPAD. Au menu : une session « équilibre » pour les résidents les plus autonomes, afin de limiter le risque de chute et de reprendre confiance en soi et en son corps et une session dédiée aux personnes à mobilité réduite afin de les inciter à bouger davantage et à utiliser plus régulièrement un déambulateur en remplacement d'un fauteuil roulant, notamment pour les petits déplacements au sein de leur chambre ou dans leur domicile.

En complément, des séances de gym douce sont également dispensées afin de favoriser la mobilisation du corps et de conserver une certaine autonomie.





L'EHPAD BELLE VALLÉE RECRUTE !

Vous êtes infirmier(e)s, aides soignant(e)s et vous avez à cœur d'intégrer une équipe pluridisciplinaire qui œuvre chaque jour pour le bien-être des résidents ? Alors n'hésitez pas à consulter nos offres d'emplois sur *www.le-gresivaudan.fr/**emploi***

ACCOMPAGNEMENT

COPROPRIÉTAIRES, VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Forte augmentation des coûts de l'énergie, interdiction de location des passoires énergétiques, nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel, canicules de plus en plus fréquentes : toutes ces perspectives incitent à la rénovation énergétique des logements. Ces rénovations n'ont que des avantages : réductions des dépenses énergétiques et plus de confort dans les logements. Mais en copropriété, la démarche peut sembler complexe à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, Le Grésivaudan met en place un dispositif d'accompagnement des copropriétés pour faciliter leur projet de rénovation énergétique.



CE DISPOSITIF SE COMPOSE :

- D'un **accompagnement** par un opérateur spécialisé dans la rénovation énergétique des logements collectifs et financé par la communauté de communes. Vous serez conseillés tant sur les aspects techniques que financiers et administratifs, tout au long de la démarche et jusqu'à la réalisation des travaux.
- D'**aides financières** : dès 25 % de gain énergétique, la communauté de communes peut financer une partie de vos travaux sous la forme d'aide financière au syndicat de copropriétaires.

Pour en savoir plus, contactez les conseillers au **0 801 902 138** (appel gratuit), ou par mail : ***renovation@le-gresivaudan.fr***

DU CHANGEMENT À COMPTER DU 1er JANVIER

Dans le cadre de la Loi de Finances 2023 et afin de réduire progressivement le poids de la fiscalité de l'eau sur les ménages, l'Agence de l'Eau réforme ses redevances. Sur vos factures donc, quelques changements ; explications.

Les redevances « pollution domestique » et « modernisation des réseaux de collecte » disparaissent. En lieu et place, 3 nouvelles catégories qui permettront de répondre davantage aux enjeux en matière de gestion de l'eau et qui apparaîtront sous les appellations suivantes : « consommation d'eau potable », « performance des réseaux d'eau potable » et « performance des systèmes d'assainissement collectif ». À noter : le taux de ces deux dernières est calculé selon un coefficient de performance qui peut être variable d'un territoire à l'autre. Pour 2025, un changement de dénomination certes, mais pas de hausse de ces redevances.

Pour bien comprendre votre facture et répondre à toutes vos questions rendez-vous sur *www.le-gresivaudan.fr/**factureeau***

BON À SAVOIR

Cette réforme a également pour but de valoriser les efforts des gestionnaires comme votre communauté de communes, pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître si nécessaire les capacités financières des Agences de l'Eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau ; le tout pour accompagner plus rapidement et plus efficacement les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.



LE GRÉSIVAUDAN POURSUIT SA PRISE DE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

À compter du 1er janvier, des changements d'opérateurs du réseau d'eau potable et des eaux usées seront effectifs. Une vingtaine de communes du territoire sont concernées, que ce soit pour les démarches administratives, la facturation et les urgences.

Infos et numéros utiles concernant votre commune sur *www.le-gresivaudan.fr/**eau***

AGRICULTURE

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire, Le Grésivaudan accompagne les agriculteurs dans la mise en place d'une culture intermédiaire. Comment ça marche ? À quoi ça sert ? Explications.

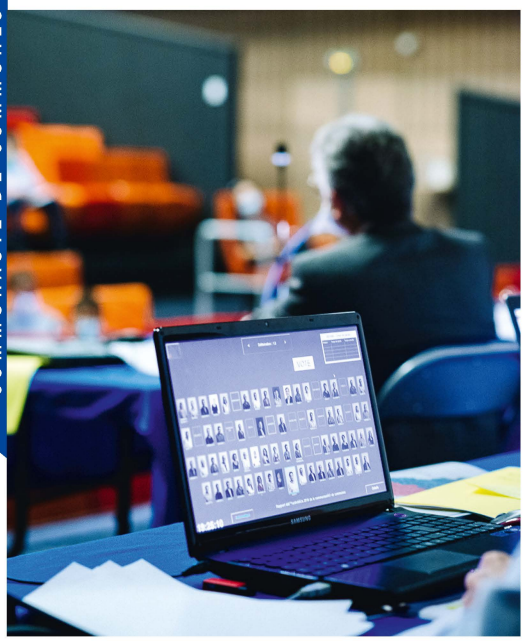
Une culture intermédiaire est un mélange de plantes semé pour éviter que le sol soit nu entre 2 cultures. Cela permet de protéger le sol de l'érosion et de favoriser la biodiversité. C'est également un excellent moyen de réduire le lessivage des nitrates vers les eaux souterraines en captant l'azote par les plantes ; le tout en réduisant l'utilisation d'herbicides.

Une fois détruite (mécaniquement et sans pesticide), cette culture intermédiaire pourra servir de nourriture pour les animaux d'élevage ou être laissée au sol pour apporter de la matière organique et nourrir les prochaines cultures, ce qui permettra de limiter l'utilisation de fertilisants. Les semences utilisées pour créer cette culture intermédiaire ont été financées par la communauté de communes dans le cadre d'actions de préservation sur les captages d'eau potable.



Panneau posé en bordure de champ à Pontcharra.

DU CHANGEMENT AU SEIN DE LA GOUVERNANCE DU GRÉSIVAUDAN



Lors des différents conseils communautaires de cet automne, le bureau exécutif du Grésivaudan s'est réorganisé.

Patrick Beau, Maire de Villard-Bonnot, est désormais 1er Vice-Président. Il conserve sa délégation relative aux solidarités intercommunales et aux partenariats institutionnels, à laquelle s'ajoute le haut débit. François Olleon, élu de Saint-Ismier, est désormais 4e Vice-Président en charge de l'habitat et des gens du voyage. Jean-François Clappaz, élu de Montbonnot-Saint-Martin, Vice-Président à l'économie et au développement industriel, se voit aussi confier la stratégie foncière.

Après le respect d'une période de deuil liée au décès de Christophe Borg en septembre, les élus ont procédé à son remplacement au poste de 11e Vice-Président en charge de la gestion des déchets lors du conseil communautaire de novembre. C'est Patricia Bellini, élue de Pontcharra, qui a été plébiscitée. Par ailleurs, suite à la démission de Sidney Rebboah de son poste de Vice-Président en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire, c'est Anne-Françoise Besson, Maire de Bernin, qui a été élue 12e Vice-Présidente en charge du Tourisme, des Sports et des Loisirs. Clément Bonnet, Maire de Sainte-Marie-du-Mont a quant à lui été élu conseiller communautaire délégué au développement et à la valorisation des activités de pleine nature. Au regard de ces délégations, tous deux seront amenés à travailler en étroite collaboration.

L'organigramme des élus communautaires est à retrouver sur *www.le-gresivaudan.fr/**elus***

AGRICULTURE



BIENVENUE À **LA FERME DU GRAND CHÊNE !**

Installée à Froges, cette ferme maraichère bio est le fruit d'une volonté politique forte, de voir sur le territoire s'implanter et prospérer une agriculture nourricière, locale et de qualité.

Consciente de la difficulté d'accéder au foncier pour des porteurs de projets, la commune de Froges a souhaité mettre à disposition d'un porteur de projet deux parcelles (1,5 ha), propices au maraîchage, dont elle est propriétaire. Pendant la période de l'appel à projet, ces parcelles, sur lesquelles était cultivé du maïs, ont été confiées à un éleveur pour produire du foin bio et ainsi amorcer la période de conversion en agriculture biologique. C'est finalement le projet de Pauline Courcier et d'Elise Gandon qui a été retenu.

Pour le rendre possible, la commune a pu compter sur Le Grésivaudan en bénéficiant du fonds de concours transition agricole qui a permis de créer un forage et ainsi faciliter l'accès à l'eau, essentiel pour une activité de maraîchage. Le montant des investissements s'élevait à 14 670 € et la communauté de communes a participé à hauteur de 50 %. La production de la ferme du Grand Chêne a démarré en 2024 et les consommateurs sont d'ores et déjà au rendez-vous !

Sur le Grésivaudan, les projets et les réalisations de ce genre ne manquent pas. Pour la communauté de communes, l'enveloppe dédiée au fonds de concours pour une production nourricière locale de qualité s'élève à 2 M€. L'ambition affichée est claire : rendre l'écosystème agricole et alimentaire territorial résilient dans un contexte de transition agricole.

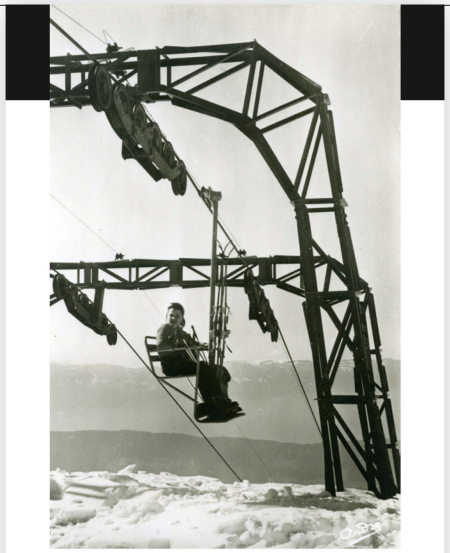
MUSÉE

La Galerie Musée d'Allevard-les-Bains VOUS ACCUEILLE PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Pour une sortie en famille entre deux repas de fête ou pour clôturer une journée au grand air, poussez la porte de La Galerie.

Avec pour écrin le parc thermal, le Musée vous propose, au fil de son exposition permanente, de découvrir ou de redécouvrir l'histoire du Pays d'Allevard à travers les trois domaines qui l'ont façonné et qui sont encore aujourd'hui des marqueurs forts de son identité : l'industrie du fer, le thermalisme et le tourisme de montagne.





Une expo « hors les murs »

DÉDIÉE AU COLLET

Pour célébrer les 70 ans de la station du Collet, le Musée vous propose une exposition au grand air, à découvrir au pied des pistes, du Collet à Super Collet, en passant par Pré Rond et Fontaine Terre ; l'occasion de vous plonger dans l'histoire de la station !

+ d'infos sur **musees.le-gresivaudan.fr**

CULTURE

ET SI VOUS EMPRUNTIEZ **UNE ŒUVRE D'ART ?**

C'est nouveau et c'est ce que vous propose Le Grésivaudan et le réseau des bibliothèques intercommunal avec l'artothèque.



LE PRINCIPE

Emprunter des œuvres d'art de la même manière que l'on emprunte des livres ou des DVD en bibliothèques et ça tombe bien parce qu'il faut être abonné au réseau des bibliothèques du Grésivaudan pour accéder à ce nouveau service. Il s'adresse à tous les curieux, amateurs d'art ou simplement désireux de découvrir et d'embellir leur intérieur avec des créations originales. Grâce à l'artothèque, les abonnés peuvent accéder à une collection riche et diversifiée d'œuvres contemporaines, allant de la peinture à la photographie, en passant par la gravure et les arts graphiques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1er décembre, vous pouvez déambuler au gré des expositions qui sont proposées dans les médiathèques intercommunales à Crolles et Pontcharra et à l'espace Aragon à Villard-Bonnot, et jeter votre dévolu sur des œuvres qui vous seront remises le jour du grand décrochage (le 4 janvier dès 16 h pour l'espace Aragon, le 11 janvier dès 15 h à Pontcharra et à partir de 17 h à Crolles).

150

C'est le nombre d'œuvres qui vous seront proposées et que vous pourrez réserver en ligne ou en médiathèques à Crolles, Pontcharra ou encore dans les autres bibliothèques du territoire, dès le 15 janvier.

Retrouvez l'ensemble des modalités pratiques sur **bibliotheques.le-gresivaudan.fr**

CHÈQUE LOCAL



Offrez-le, faites vivre vos COMMERCES !



Infos : www.le-gresivaudan.fr/offrirchequelocal

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes